

THIBAUT DUCHESNE

Maître de conférences
Université Jean Moulin Lyon 3
Équipe Louis Josserand / Membre du CDE
thibaut.duchesne@univ-lyon3.fr

CURSUS UNIVERSITAIRE

- 2023 **Qualification aux fonctions de maître de conférences** – CNU, Section 01
- 2017-2022 **Doctorat en droit** – Université Paris-Panthéon-Assas
La responsabilité pour faute de l'actionnaire, dir. Pr. Antoine GAUDEMET
Jury : Pr. Marie CAFFIN-MOI ; Pr. Nadège JULLIAN (rapporteur) ; Pr. François-Xavier LUCAS ; Pr. Hervé LE NABASQUE (président) ; Pr. Irina PARACHKEVOVA-RACINE (rapporteur) – *Mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité*
- Premier prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris*
Prix de l'Université Paris-Panthéon-Assas
Prix de la Bibliothèque de droit privé LGDJ
Prix de la Nouvelle Bibliothèque de Thèse Dalloz
- 2016-2017 **Master 2 Droit des affaires recherche** – Université Paris-Panthéon-Assas – *Mention très bien, Major de promotion*
- 2015-2016 **Master 1 Droit des affaires** – Université Paris-Panthéon-Assas – *Mention très bien, Major de promotion*
- 2012-2015 **Licence en droit privé** – Université Rennes 1 – *Mention très bien, Major de promotion*
- 2012 **Baccalauréat, section scientifique** – Lycée Duhamel du Monceau – *Mention très bien*

PARCOURS PROFESSIONNEL

- 2023-... **Maître de conférences** – Université Jean Moulin Lyon 3
- 2022-2023 **Secrétaire général de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires de Paris (IRDA Paris)** – Université Paris-Panthéon-Assas
- Enseignant-vacataire** – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2020-2022 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à temps plein** – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2017-2020 **Doctorant contractuel chargé d'une mission d'enseignement** – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2016-2017 **Vacataire chargé de méthodologie du droit** – Université Paris-Panthéon-Assas

ACTIVITES PARA-UNIVERSITAIRES

- 2021-2023 **Membre du comité de relecture de la RDA** (Revue de Droit d'Assas)
- 2019-2022 **Représentant des doctorants de l'IRDA Paris** (Institut de Recherche en Droit des affaires de Paris)

2017-2019 **Membre du jury du concours de plaidoirie** organisé par l'Association Lysias à la Faculté de Droit et de science politique de Rennes

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

COURS MAGISTRAUX

Master **Droit des entreprises en difficultés** (2023)
Droit du financement des entreprises (2024)

Licence 2 **Droit des affaires** (2023-2024)

IEJ **Droit commercial et Droit des procédures collectives** (2023)

SEMINAIRES

Master 2 **« Entreprise et droit de l'environnement »** (*Master Droit des affaires approfondi ; 2023*)
« Sociétés, contrats et RSE » (*Master Droit et pratique des contrats ; 2023*)

DU **« Qu'est-ce que le droit ? Les sources »** et **« La responsabilité civile »** (*Diplôme interuniversitaire « Droits et grands enjeux du monde contemporain » ; 2023*)

TRAVAUX DIRIGES

Licence 1 **Droit des biens** (2020-2021)
Droit des personnes (2020-2021)
Introduction au droit (2020-2021)
Méthodologie du droit (2016-2017)

Licence 2 **Droit des obligations** (2021-2022)
Droit de la responsabilité civile (2021-2022)

Licence 3 **Droit des contrats spéciaux** (2019-2020)
Droit commun des sociétés (2017)
Droit spécial des sociétés (2018)

Master 1 **Droit des sûretés** (2019-2020 / 2020-2021)
Droit des entreprises en difficulté (2018-2019)
Droit des instruments de paiement et de crédit (2018-2019)

OUVRAGE

- *La responsabilité pour faute de l'actionnaire*, préf. A. GAUDEMET, LGDJ, Bibl. dr. priv., T. 636, 2023

ENCYCLOPEDIE

- « La responsabilité de l'associé », JurisClasseur Sociétés Traité, LexisNexis, *en préparation*

ARTICLES

- « Libres propos sur l'avenir du devoir de vigilance », *Revue Droit & Affaires / Business & Law Review* 2023, n°20, 1 (co-écrit avec M. DE PINIEUX)
- « La transparence en droit des affaires : la délicate question du contrôle de l'information sur la durabilité », in *La transparence et le droit*, RDA 2023, n°26, p. 75
- « La responsabilité pour faute de l'actionnaire », RTDF 2023, n°3, p. 57
- « Réflexions sur quelques difficultés de la liquidation judiciaire de l'entrepreneur individuel », *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2023, n°2, p. 48

NOTES

- « SCI, autorité de la chose jugée et liquidation judiciaire », obs. sous Cass. 3^{ème} civ., 18 janvier 2024, n°22-19.472, LEDEN 2024, n°4, p. 3
- « Le droit des sociétés au secours du droit des entreprises en difficulté », note sous Cass. com., 22 novembre 2023, n°22-16.362, *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2024, n°2, p. 9
- « Demande de nomination d'un mandataire *ad hoc* en vue de convoquer une assemblée générale : miscellanées procédurales », note sous Cass. com., 20 décembre 2023, n°21-18.831, JCP E 2024, 1084 (co-écrit avec T. GOUJON-BETHAN)
- « Abus de minorité et exécution du plan des filiales », obs. sous CA Bourges, 23 novembre 2023, n°23/00727, LEDEN 2024, n°2, p. 6
- « Plan, coup d'accordéon, obligations convertibles et abus de minorité », obs. sous Cass. com., 22 novembre 2023, n°22-16.362, LEDEN 2024, n°2, p. 5
- « Refus de nommer un créancier public contrôleur : attention à l'excès de pouvoir ! », note sous Cass. com., 25 octobre 2023, n°22-16.907 », *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2024, n°1, p. 20
- « SAS, dirigeant personne morale et responsabilité pour insuffisance d'actif : les liaisons dangereuses », note sous Cass. com., 13 décembre 2023, n°21-14.579, *Dalloz Actualité*, 12 janvier 2024
- « Exercice du droit de retrait et qualité à agir du liquidateur », obs. sous Cass. com., 22 novembre 2023, n°22-17.691, LEDEN 2024, n°1, p. 4

- « **Rétrécissement du domaine de la mission d'assistance de l'administrateur** », obs. sous Cass. com., 18 janvier 2023, n°21-18.492, *LEDEN* 2024, n°1, p. 4
- « **Vers une meilleure prise en compte de l'environnement et des droits humains par les dirigeants ? Réflexions à partir de l'affaire *ClientEarth v. Shell's board of director*** », *Environnement* 2024, comm. 4 (co-écrit avec M. DE PINIEUX)
- « **Loyauté de l'actionnaire : toujours moins ?** », note sous Cass. com., 21 juin 2023, n°21-23.298, *Recueil Dalloz* 2023, p. 1628
- « **Acquisition d'actions en vue d'une réduction de l'ISF : impossibilité d'invoquer la doctrine fiscale** », note sous Cass. com., 4 janvier 2023, n°21-13.719, *Revue fiscale du patrimoine* 2023, n°3, 4
- « **Détermination du juge compétent pour connaître de l'action en revendication** », note sous Cass. com., 26 octobre 2022, n°20-23.150, *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2023, n°1, p. 33
- « **Responsabilité du gérant dans le cadre d'une révocation : le co-gérant révoqué est un tiers soumis à l'exigence d'une faute séparable des fonctions sociales** », note sous Cass. com., 21 sept. 2022, n°20-20.310, *JCP E* 2022, n°47, 1381
- « **Le cédant n'a pas qualité pour déclarer la créance cédée même s'il bénéficie d'un mandat d'encaissement** », note sous Cass. com., 5 oct. 2022, n°21-14.226, *Gaz. Pal.* 31 oct. 2022, n°35, p. 31
- « **Abus du droit d'agir et action en responsabilité pour insuffisance d'actif** », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n°21-15.381, *Recueil Dalloz* 2022, p. 2027
- « **Délégation de pouvoirs et déclaration de créance : la preuve de la délégation appartient au créancier** », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n°21-12.518, *Bulletin Joly entreprises en difficulté* 2022, n°6, p. 22
- « **Tierce opposition de l'actionnaire évincé par un coup d'accordéon prévu par le plan** », obs. sous Rouen, ch. civ. et com., 30 juin 2022, n°21/03393, *LEDEN* 2022, n°9, p. 4

RECHERCHE COLLECTIVE

2022-...	Participation au groupe de travail de l'IRDA Paris pour une réforme du droit des sociétés (dir. Pr. C. COUPET) – Université Paris-Panthéon-Assas
2022-2023	Participation au groupe de travail de l'IRDA Paris sur les crypto-actifs (dir. Pr. F. DRUMMOND) – Université Paris-Panthéon-Assas
2021	Travaux rédactionnels et de recherche dans le cadre de la réforme du code civil russe (droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté et droit de la concurrence) – Fondation Pour le Droit Continental (sous la dir. du Pr. T. GENICON)

INTERVENTIONS

2024	« Déroulement de la procédure » et « Le plan de continuation », dans le cadre de la <i>Formation continue des juges consulaires</i> sur le thème <i>Actualités des procédures collectives</i> , 28 mars 2024 – École Nationale de la Magistrature
------	---

« **La création d'une responsabilité générale pour faute de l'actionnaire en matière environnementale** », dans le cadre du cycle de conférences *Rencontres de droit privé et économique de l'environnement* (dir. G. LERAY et J. BARDY), 18 janvier 2024 – Université Côte d'Azur

2023 « **L'intérêt des classes de parties affectées dans la réorganisation sociétaire** », dans le cadre du colloque de la 7^{ème} compagnie IFPPC sur *La restructuration en lumière : Le plan de continuation dans ses différentes dimensions* (dir. N. BORGA et J.-F. GUYONNET), 8 décembre 2023 – Université Jean Moulin Lyon 3

« **L'importance de la mise en valeur du fond par la forme** », dans le cadre des *Séminaires doctoraux de l'IRDA Paris*, 22 novembre 2023 – Université Paris-Panthéon-Assas

« **La preuve unilatérale en matière commerciale** », dans le cadre de la *Formation continue des juges consulaires* sur le thème *La preuve en matière commerciale*, 2 octobre 2023 – École Nationale de la Magistrature

« **La responsabilité pour faute de l'actionnaire** », dans le cadre des *Thèses de l'IRDA*, 22 mars 2023 – Université Paris-Panthéon-Assas

2020 « **La responsabilité pour faute des personnes morales. Une immunité justifiée de ses membres ? – Discussion à partir du droit des sociétés** », dans le cadre des *Rendez-vous de l'IRDA*, 21 février 2020 – Université Paris-Panthéon-Assas

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET COLLECTIVES

2022-2023 **Secrétaire général de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires de Paris** – Université Paris-Panthéon-Assas